

Mémoire présenté à l'Assemblée Nationale du Québec

le 14 avril 2019 concernant la

Loi 21 sur la laïcité de l'État

La neutralité, une chimère : le projet de loi 21, une fraude intellectuelle

Auteur : Nicholas Newman, BSc, MD, FRCSC, professeur agrégé de clinique (chirurgie), Université de Montréal

Né en Angleterre, citoyen du Canada, contribuable au Québec, démocrate convaincu ayant foi en la primauté du droit, membre de la paroisse Sainte-Madeleine à Montréal

Résumé

La démocratie et le système judiciaire du Québec, précieux atouts qui font l'envie de bien des peuples, reposent sur des croyances religieuses transcendantes dont il est rarement fait mention, mais que toutefois nous négligeons à notre péril. Ce mémoire fait valoir les points suivants : 1 – notre système judiciaire, qui a pour assise le **libre arbitre**, et 2 – **l'égalité véritable** entre hommes et femmes, et entre tous les hommes en général, sont tous deux des **croyances** transcendantes issues de notre patrimoine judéo-chrétien.

De toute évidence, un État absolument « neutre » ne peut prendre pour assise des croyances judéo-chrétiennes millénaires, mais doit examiner si la raison, y compris la science moderne, peut attester de l'égalité et d'un véritable libre arbitre chez *Homo sapiens*. Or il n'en est rien. Une stricte neutralité de l'État est à rejeter, parce qu'elle attente au fondement même de notre société, y compris à la règle de droit.

Introduction

L'Assemblée nationale (parlement) du Québec propose ce qui suit :

1° La séparation entre l'État et toutes les religions.

- 2° La neutralité religieuse de l'État.
- 3° L'égalité de tous les citoyens.
- 4° La liberté de conscience et de religion.

Il importe d'examiner ces principes à la lumière crue de la raison et de la science moderne : en 2014, le professeur Harari Yuval (*Sapiens*) a expliqué que « les sciences de la vie... ont profondément miné... nos appareils politiques et judiciaires », fait qui a été « caché sous le tapis ». Pourquoi une telle affirmation? Parce qu'aux yeux d'un État neutreⁱ, *Homo sapiens* n'est pas « créé à l'image et à la ressemblance de Dieu », pourvu d'une finalité et d'une destinée, de quelque façon « libre » et « égal », mais plutôt un système moléculaire complexe, résultat d'une évolution aveugle, qui enlève tout sens aux notions de liberté, égalité, justice – tout comme c'est le cas pour le rat blanc.

Discussion

Selon moi, l'entière neutralité religieuse de l'État évoquée par le projet de loi 21 est dénuée de sens. Pour prendre un exemple, notre État ne peut certes pas rester neutre en regard de l'islam salafiste.

La laïcité est le principe qui sous-tend la neutralité totale de toutes les institutions du gouvernement : l'État est dénué de croyances transcendantes fondamentales, et n'agit que sous l'impulsion de la raison et des faits (soit la science moderne). Cette vision séduit à coup sûr notre époque, marquée par une science d'une extraordinaire puissance et par des manifestations religieuses déplaisantes.

Il me semble cependant que le gouvernement et la plupart des intellectuels québécois ne développent pas pleinement le sens que recèle la neutralité totale de l'État à l'égard de notre tradition judéo-chrétienne vieille de plusieurs millénaires. Cette neutralité signifie que nous ne sommes pas des créations également libres et dignes d'un Dieu bienveillant : nous, *Homo sapiens*, ne sommes que des systèmes moléculaires complexes. Peut-on affirmer que des systèmes moléculaires complexes sont « libres », ou que des espèces animales possèdent une réelle liberté ou un véritable libre

arbitre? Il est bien sûr que non : tout animal agit en réaction à une vaste gamme de facteurs environnementaux et génétiques internes et externes, dont aucun n'est compatible avec la liberté. Pourquoi *homo sapiens* serait-il seul doté du « libre arbitre »?

S'il est vrai que le thème de la réalité de la liberté, du libre arbitre et de son corollaire, la responsabilité personnelle, reviennent souvent dans la Bible et dans plus de vingt siècles d'histoire occidentale, cela n'éveille nullement l'intérêt de notre État neutre. La liberté individuelle et le libre arbitre sont au cœur de notre système judiciaire – c'est du moins ce que nous croyions. Nul n'est déclaré coupable d'un crime en l'absence d'une preuve matérielle soigneusement et méticuleusement étayée. Un verdict de culpabilité présuppose que le juge a conclu que l'accusé avait le « libre arbitre » (l'origine de la *mens rea* dans le Code criminel) de ne pas commettre le crime; or aucune solide preuve scientifique ne vient étayer l'existence du libre arbitre.

Nulle espèce animale ne possède le libre arbitre. Le lion chasse, tue, s'accouple et meurt sous l'emprise d'un milieu intérieur et extérieur extrêmement complexe, d'où est exclue toute liberté. Pourquoi donc supposer qu'*Homo sapiens* est libre? Une notion n'est pas pertinente du simple fait qu'on l'aime. Constitués de molécules, nous réagissons tous à notre environnement en fonction des forces physico-chimiques internes et externes, extrêmement complexes, qui se présentent à nous. Toutes nos pensées, émotions et actions puisent dans un substrat moléculaire, et la molécule n'a pas de liberté. On peut comparer la complexité humaine à celle de la météorologie – vaste au point d'être imprévisible, sauf dans le cadre de certains paramètres, mais dépourvue de tout élément de liberté.

L'agressivité, l'éducation des enfants, l'appréciation musicale, l'altruisme sont des adaptations évolutives inscrites dans nos gènes et non pas issues de nos choix. Nul n'a identifié le lieu d'une présumée « âme », d'un « moi » ou d'un « je » à la source de notre libre arbitre. Notre désir de liberté ou de

libre arbitre pourrait fort bien résulter d'une adaptation évolutive, au même titre que notre désir, tout aussi irréaliste, de ne pas mourir.

De grands scientifiques, depuis B.F. Skinnerⁱⁱ jusqu'à Steven Pinker et Stephen Hawkins, nient jusqu'à l'existence du libre arbitre.

Pour ma part, je n'ai connu aucun scientifique qui soutienne l'existence du libre arbitre. Où se trouve cette preuve? Il n'en existe pas. Des scientifiques mondialement reconnus, tels que le Dr Steven Pinkerⁱⁱⁱ, un psychologue cognitiviste sorti de Harvard (et ex-Montréalais), se sont penchés sur cette question de la liberté.

Pinker constate que la biologie humaine a évolué de façon à nous donner les outils nécessaires pour vivre en société, et à nous astreindre à un système de récompenses-punitions qui rend possible notre système judiciaire, malgré que la notion de libre arbitre soit dénuée de sens.

Si nous prenons Pinker au pied de la lettre, notre condition s'apparente à celle de rats dans une cage qui réagissent à des récompenses et à des châtements semblables à ceux mis en place pour nous permettre de généralement fonctionner en société avec nos collègues rats. Bien sûr, ces récompenses et punitions auront été sélectionnées par des rats inégaux sur le plan de leur pouvoir!

Sans rire, si la science, la raison (à l'exclusion volontaire de la transcendance) et les faits n'accréditent pas l'existence du libre arbitre humain, comment un système judiciaire neutre ou laïc pourrait-il le faire entrer en jeu? Cela lui est impossible. Notre gouvernement et les intellectuels proposent-ils que notre système judiciaire devienne un mécanisme de contrôle comportemental? C'est une question à laquelle il faut impérativement répondre. Je me permets d'avancer qu'un professeur de droit ou un juge qui ne pourrait prouver le libre arbitre, ou n'y croirait pas, mais – à l'exemple de Pinker – verrait notre système judiciaire comme un simple mécanisme de contrôle du comportement, serait illégitime et devrait démissionner.

Noter que, dans notre société, la primauté du droit oblige chaque citoyen à respecter la loi et à y obéir, même si le risque d'être inculpé et puni pour infraction à la loi semble faible. La Juste Loi est une chose bonne en soi, que

l'on inscrit librement dans son cœur ou sa conscience. Le citoyen obéit à la loi parce qu'elle est juste, non pas simplement par crainte d'une punition. D'où viennent donc ces affirmations douteuses? Du Pentateuque (Torah). Notre système de justice, qui intègre la primauté du droit, repose sur la transcendance des croyances judéo-chrétiennes. Par contraste, la neuropsychologie évolutionnaire soutient que nous, Homo sapiens, avons évolué en société pour en arriver à collaborer dans de nombreuses entreprises communes. De ce point de vue scientifique, la « Loi » n'est qu'un mécanisme de contrôle comportemental imposé par le pouvoir en place, sans lien avec une conscience imaginaire, ni avec une « liberté » fictive. Hariri Yuval décrit dans son livre, *Sapiens*^{iv}, comment la science moderne a miné les fondements de nos appareils judiciaires et politiques. L'élimination des croyances religieuses de notre système et leur substitution par un mécanisme de contrôle comportemental saperont à la longue notre système de justice. Qu'en pensent les avocats et les législateurs québécois? Les citoyens sont en droit de le demander.

Le projet de loi 21 emploie l'adjectif « égal » à l'égard de l'Homo sapiens, homme ou femme, qui dans notre démocratie possède des obligations et des droits égaux. Le préambule de la *Charte québécoise des droits et libertés de la personne* déclare que nous sommes tous égaux en valeur et en dignité. La loi doit nous accorder un traitement égal, parce qu'en réalité nous sommes tous égaux; ou est-ce juste un leurre? L'Assemblée nationale du Québec veut-elle rejeter Darwin et la science moderne de l'évolution?

Du point de vue scientifique et rationnel, l'égalité humaine n'existe pas. Les chimpanzés ne sont pas tous égaux. Nous, Homos sapiens, ne sommes absolument pas égaux du point de vue quantifiable. Nous pourrions poser la question suivante à un disciple de Darwin : l'espèce Homo sapiens ne comprend-elle pas des individus qui se sont adaptés de façon inégale? Sur le plan scientifique, les hommes et les femmes ne sont-ils pas complémentaires plutôt qu'égaux? Et, d'un point de vue sociologique, nous pouvons observer quel est le sexe qui commet les crimes les plus violents, qui est le moins enclin à la coopération et qui s'avère par conséquent le moins respectueux à l'égard de la vie dans notre démocratie. Il apparaît ainsi

clairement que les hommes et les femmes sont inégaux dans notre démocratie.

Certes, notre démocratie et notre système judiciaire ne croient pas en l'égalité de l'humain d'un point de vue mesurable ou logique. Le concept d'égalité, dans nos lois, transcende notre inégalité scientifique de fait. En réalité, il découle d'une conception religieuse issue en ligne droite de notre patrimoine judéo-chrétien^v (même si la plupart des Chrétiens éprouvent de la difficulté à y croire).

Pour autant, nous ne voulons pas dire que ce concept d'égalité n'est pas congruent avec d'autres religions ou d'autres systèmes de valeurs. En fait, beaucoup affirment que nous sommes redevables de notre conception moderne de l'égalité humaine à la laïcité des Lumières plus qu'au christianisme, point de vue sans nul doute défendable. Néanmoins, à ma connaissance, aucun philosophe des Lumières n'a démontré ou prouvé l'égalité humaine. Pour les Lumières et, par analogie, pour le christianisme, l'égalité humaine était – et demeure – une croyance^{vi}. Selon moi, aucun athée sérieux ne pourrait **prouver**, et moins encore **croire**, la notion du libre arbitre ou de l'égalité de l'Homo sapiens.

Cela nous ramène à la question de la neutralité de l'État, ou laïcité. J'estime illogique que l'État soit neutre sur les questions du libre arbitre et de l'égalité de tous ses citoyens. Je ne dispute en rien le principe de la séparation de l'Église et de l'État – il s'agit en fait d'une doctrine chrétienne dont l'origine remonte au premier siècle^{vii} – mais je soutiens que dépouiller l'État et le gouvernement de toutes les manifestations religieuses présentes dans son enceinte nous expose à la perte des chartes québécoise et canadienne, de même que de notre système de justice, voire de notre démocratie.

Notre gouvernement, les penseurs et les juristes devraient, selon moi, faire savoir leurs croyances, ou non-croyances, relativement au libre arbitre et à l'égalité. Déclarent-ils que ces deux concepts sont au cœur de notre système judiciaire et de notre démocratie? Ont-ils par ailleurs une preuve logique

que l'égalité et le libre arbitre existent en fait? Dans l'affirmative, pourquoi n'ont-ils rien publié à cet effet? Si ce n'est pas le cas, **croient-ils** en la liberté et l'égalité? Bien que ce mémoire ne porte pas sur le port de vêtements ou de symboles religieux parmi la magistrature et les éducateurs, je fais valoir que la croyance même en l'égalité et au libre arbitre est essentielle. Et que dire de la primauté du droit? Nos politiciens et nos juges y voient-ils un simple mécanisme de contrôle du comportement?

Loin d'être purement théorique, cette discussion a un lien direct avec les lois récentes de l'Assemblée nationale du Québec. Le Québec impose la neutralité des cours d'éthique et de culture religieuse dans toutes les écoles du Québec, « neutralité » qui est absurde. De plus, la *Loi concernant les soins de fin de vie* MAiD-AMAM (euthanasie) exige du médecin qu'il vérifie que le patient qui demande une injection létale le fasse librement, et non sous la pression extérieure^{viii}, c'est-à-dire que la loi exige que le patient exerce son « libre arbitre ». Si le gouvernement et le médecin nient la réalité du libre arbitre, pourquoi se priveraient-ils d'influencer le patient en faveur de ce qu'ils estiment biologiquement indiqué?

Je note enfin, alors qu'il est de rigueur de jeter le mépris sur le patrimoine religieux du Québec, que celui-ci a été indispensable dans la construction, la préservation et le développement de notre démocratie et de notre système de justice.

Conclusion

Notre démocratie et notre système judiciaire reposent sur nos conceptions religieuses ou transcendantes touchant les questions d'égalité et de libre arbitre, à telle enseigne qu'il est impératif que le gouvernement protège ces croyances. L'État ne doit pas s'efforcer d'être neutre. Le projet de loi 21 est une absurdité.

Addenda

La question de l'empêchement des manifestations islamiques radicales dans la fonction publique est parfaitement légitime; à mon avis, rien n'interdit à l'État de prescrire des codes vestimentaires uniformes.

nicholasnewman@videotron.ca

i Harari Yuval, *Sapiens : Une brève histoire de l'humanité*, 2014, page 263.

ii B.F. Skinner, *Au-delà de la liberté et de la dignité*

Rédigé par le psychologue américain B.F. Skinner et publié en 1971, ce livre soutient que la croyance confirmée dans le libre arbitre et l'autonomie morale de l'individu (ce que Skinner qualifiait de « dignité ») constitue une entrave à l'utilisation des méthodes scientifiques pour modifier les comportements au profit d'une société plus heureuse et mieux organisée.

iii Reason.com, Steven Pinker : *Ce que nous appelons le libre arbitre est un produit de circuits particuliers du cerveau, probablement concentrés dans les lobes préfrontaux, qui répondent aux contingences de la responsabilité, du blâme, de la récompense et de la punition, et qui modifient leurs activités en conséquence.*

Notre décision de tenir les gens responsables de leur comportement est elle-même partie de l'environnement dans lequel fonctionne notre cerveau. Le cerveau peut répondre à un environnement dans lequel les gens sont responsables, et c'est précisément pourquoi nous devons continuer à tenir les gens responsables.

Plus précisément, vous n'avez pas besoin d'invoquer une âme ou un processus mystérieux du libre arbitre pour tenir les gens responsables de leurs actes. En effet, on pourrait prétendre le contraire : si nous sommes vraiment totalement sous l'effet de la contrainte – s'il y a un moi ou une âme qui peut faire ce qu'il lui plaît - c'est là où tenir des personnes responsables serait sans objet. L'âme peut toujours choisir d'ignorer les contingences du blâme, de la récompense ou de la punition : « Je ne m'inquiète pas si vous pensez que je suis un menteur, un tricheur, un salaud ; je fais ce que je veux bien faire. ».

Extraits du livre intitulé *La biologie vs l'ardoise vierge*

« Le psychologue évolutionniste Steven Pinker a déconstruit les grands mythes autour de la façon dont l'esprit fonctionne. »

Nick Gillespie & Ronald Bailey, dans le numéro d'octobre 2002

Voir aussi Pinker, Steven, *L'ardoise vierge*, New York (2002) Viking. Le célèbre physicien Stephen Hawking est d'accord avec Pinker pour affirmer que le libre arbitre est une chimère.

iv Harari Yuval, *Sapiens : Une brève histoire de l'humanité*, 2014.

v Genèse 1 :27. *Dieu créa l'homme et la femme à son image et à sa ressemblance (c'est à dire à la même image d'une valeur infinie pour tous).*

« Nous sommes tous – pauvres et riches, rois et mendiants – créés à l'image de Dieu. Et il en découle que tous ont leur égalité dans cette dignité fondamentale. » Citation du professeur Joseph Weiler, NYU Law School, 2018

Lettre de saint Paul aux Galates 3 :28 *Il n'y a pas de différence entre Juif et Grec, entre esclave et homme libre, entre l'homme et la femme ...*

vi Certes, il s'agit d'une croyance que les Chrétiens ont éprouvée de la difficulté à internaliser. Pour quiconque nie les croyances transcendantes ou religieuses, l'égalité est un concept qui ne peut qu'être vide de toute signification.

vii Évangile de Saint Luc, 20:25. *Il leur dit : « Alors, il faut rendre à César ce qui revient à César, et à Dieu ce qui revient à Dieu. »*

viii Loi 52 : « ...en s'assurant auprès d'elle du caractère libre de sa demande, en vérifiant entre autres qu'elle ne résulte pas de pressions extérieures. »

Brief to the Assemblée Nationale du Québec

May 14, 2019

Regarding

Loi 21 sur la laïcité de l'État

Neutrality is Nonsense: Bill 21 is an Intellectual Fraud

Author: Nicholas Newman, MD FRCSC Associate clinical professor of surgery, Université de Montréal

Born in England, Citizen of Canada, taxpayer in Québec, believer in Democracy and the Rule of Law and member of Sainte Madeleine's parish in Montréal.

Summary

Our extraordinarily precious democracy and system of justice, the envy of much of the world's population, are based on transcendent religious beliefs, rarely discussed, but which we reject at our peril. In this brief I maintain that 1. Human **free will**, the foundation of our system of justice, and 2. Real **human equality**: woman –man and among all humans; are both transcendent **beliefs**, which are part of our Judeo Christian heritage.

A completely 'Neutral' State can, obviously, not rely on millennial Judeo Christian beliefs and must ask if reason (including modern science) and can demonstrate equality and real free will among Homo sapiens. It cannot. Strict State Neutrality threatens the foundations of our society, including the Rule of law, and must be rejected.

Introduction

The National Assembly (parliament) of Québec proposes the following:

1° The separation of State and all Religions.

2° The religious neutrality of the State.

3° The Equality of all citizens.

4° The Liberty of conscience and religion.

These need to be examined in the corrosive light of reason and modern science: Professor Harari Yuval wrote in 2014 (*Sapiens*) that ‘the life sciences...have thoroughly undermined...our political and judicial systems’ and this has been swept ‘under the carpet’ⁱ. Why does he write this? Because, for a neutral State, we Homo sapiens are not ‘created in the image and likeness of God’; with purpose and destiny, somehow ‘Free’ and ‘Equal’. We are complex molecular systems; products of purposeless evolution for which freedom, equality, justice and pardon are nonsense; just as these are for white rats.

Argument

I maintain that complete religious neutrality of the state as proposed in Bill 21 is also nonsense. To begin with it would be absurd for the State to be neutral with regard to Salafist Islam.

Secularism or Laïcité as it is called in French is the philosophy behind complete neutrality of all government institutions: the state has no transcendent or religious beliefs, but acts on facts and reason (science). This might seem very attractive in an age of extraordinarily powerful science and unpleasant manifestations of religion.

However, I suggest that the government and most Québec intellectuals are not being forthright about the full effects of complete state neutrality towards our several millennia of Judeo Christian tradition. Neutrality means that we are not Free and Equally dignified Creations of a benevolent God: we, Homo sapiens, are merely complex molecular systems. Are complex molecular systems 'Free'? Do any animal species have real freedom or free will? Of course not; all animals act in response to a vast array of internal and external environmental and genetic factors none of which are compatible with freedom. Why would homo sapiens be uniquely in possession of 'Free Will'?

Of course, the reality of freedom, individual Free Will, and its corollary, personal responsibility, are themes that run from one end of the Bible to the other and throughout twenty-plus centuries of Western history. This would be of no interest to our neutral state. Individual freedom or Free Will is at the heart of our system of justice, or so we thought. No one will be found guilty of a crime if the material evidence is not carefully and scientifically scrutinized. A guilty verdict also requires the judge to conclude that the accused had the 'Free Will' (the origin of the mens rea in the Criminal Code) not to commit the crime. However there is no good rational scientific evidence that Free Will exists.

No animal species has Free Will. The lion hunts, kills, mates and dies in the control of an enormously complex internal and external environment in which freedom plays no part. Why should one suppose that Homo sapiens

have freedom? Just because we like the idea is irrelevant. We are all made of molecules and we react to our environment according to the immensely complex internal and external physio-chemical forces that we encounter. All our thoughts, emotions and actions have a molecular substrate. Molecules are not free. Human complexity can be compared to the complexity of the weather: so vast as to be unpredictable, except within certain parameters, but devoid of anything resembling freedom. Altruism, aggression, child rearing and musical appreciation are all evolutionary adaptations 'written' into our structure, not chosen. No one has identified the locus of a supposed human 'soul' or 'self' or 'I' capable of independent Free will. Our desire for freedom or Free Will may well be an evolutionary adaptation much like our equally unrealistic desire not to die.

Major scientists from B.F. Skinnerⁱⁱ to Steven Pinker and Steven Hawkins deny the existence of free will.

I have not been able to find a single scientist who has rationally defended the supposed existence of Free Will. Where is the proof that Free Will exists? There is none. Scientists such as Dr. Steven Pinkerⁱⁱⁱ, world renowned Harvard cognitive psychologist (and ex-Montrealer), have addressed the question of freedom.

Pinker observes that our human biology has evolved to give us the tools to live in society and makes us respond to reward and punishment in such a way that our legal system does, in fact, work, even though Free Will is nonsense.

Were we to take Pinker seriously, we would be thus analogous to white rats in a cage who respond to rewards and punishments such that we, for the most part, get along in society with our fellow white rats. The rewards and punishments are determined, of course, by the unequal white rats in power.

Quite seriously, since science, reason (deliberately excluding transcendence) and facts, do not support the reality of human Free Will how can a neutral or secular system of justice use human Free Will? It cannot. Do our government and intellectuals propose that our system of justice become a behavioural control mechanism? We deserve an answer. May I suggest that

a law professor or judge who was unable to demonstrate Free Will; nor able to believe in it; but saw our system of justice, like Pinker, as primarily a behavioural control mechanism would be illegitimate and should resign.

Note that the Rule of Law in our society obliges each citizen to respect and obey the Law, even if the threat of being caught and punished for breaking the Law seems remote. The Just Law is something good to be incorporated into the individual's heart or conscience, freely. The citizen obeys the law because it is Just, not merely out of fear of punishment. Where do such dubious claims come from? From the Pentateuch or Torah. Our system of justice incorporating the Rule of Law relies on transcend religious Judeo-Christian beliefs.

In contrast, evolutionary neuro psychology recognizes that we Homo sapiens have evolved to live in society and collaborate with one another in many common endeavors. In this scientific light the 'Law' is merely a behavioural control mechanism, imposed by those in power. It has nothing to do with an imaginary conscience; nor with imaginary 'freedom'. Hariri Yuval notes in his book, 'Sapiens'^{iv} how modern science has undermined the foundations of our judicial and political systems. Over time rejecting the religious beliefs of our system and in its place adopting the behavioral control mechanism will corrode our system of justice. What do Québec lawyers and legislators think of this? Citizens have a right to know.

Bill 21 uses the word 'Equal' referring to male and female Homo sapiens who have equal rights and obligations in our democracy. The preamble to the Quebec Charter of rights declares that we are all Equal in value and dignity. We must be treated equally under the law because we all are, in some real sense, Equal; or is this just pretense? Does the Québec National Assembly wish to reject Darwin and modern evolutionary science?

From a rational scientific perspective, human Equality is nonsense. Chimpanzees are not all equal. We, Homo sapiens, are clearly not equal in any measurable sense. We could ask a student of Darwin: are not Homo sapiens made up of the fit and the unequally unfit? In a rational scientific sense, are not men and women complementary rather than equal? From a scientific sociological perspective one can ask which gender commits the

most violent crimes, is the least prone to cooperation and is thus the most inimical with regard to life in a democracy. Clearly males and females are highly unequal as regards our democracy.

Our democracy and system of justice do not believe that we Humans are Equal in any measurable or rational sense. Our societal Equality is something that transcends our factual and rational scientific inequality. This is a religious belief that comes straight from our Judeo Christian heritage (notwithstanding the difficulty most Christians have had believing in it).

This is not to say that human Equality is incompatible with other religions or belief systems. Many would claim that our modern conception of human Equality owes more to the Laïcism of the Enlightenment than to Christianity, and this is a defensible thesis. Nevertheless, no enlightenment thinker demonstrated or proved human equality, to my knowledge. For the Enlightenment and, analogously, for Christianity, human Equality was and remains a belief^{vi}. No serious atheist, in my opinion, could **demonstrate**, let alone **believe**, in Free will or equality of Homo sapiens.

This brings us back to the question of state neutrality or secularism. In my opinion it would be absurd for the state to be neutral with regard to human Free Will and the Equality of all citizens. This is not to argue against the separation of Church and State which is itself a Christian doctrine whose origin goes back to the first century^{vii}. I argue that getting rid of all manifestations of religion in our state and government will also rid us of the Quebec and Canadian Charters, our democracy and our system of justice.

Our government, intellectuals and judiciary should, in my opinion declare their beliefs, or lack thereof, in human Free Will and Equality. Do they maintain that Free Will and Equality are at the heart of our system of justice and democracy? Do they have any rational evidence that Equality and Free Will actually exist? (If they do: why haven't they published it?) If not, do they **believe** in freedom and equality? While the presence or absence of

religious attire or symbols for the judiciary and educators is not the object of this brief, I would suggest that the actual beliefs in equality and free will are essential. What about the Rule of Law? Do our politicians and Judges think this is merely a behavioural control mechanism?

This discussion is not merely theoretical but has direct bearing on recent Québec National Assembly laws. The government of Québec imposes **neutrality** for the Ethics and religious culture courses in all Québec schools. This 'neutrality' is absurd. Secondly, the Law providing Medical Aid in Dying MAiD-AMAM (euthanasia) requires the physician to verify that the patient asking for a lethal injection does so freely, not as a result of external pressure^{viii}. The Law requires that the patient act out of 'Free Will'. Should the government and the physician not believe in the existence of free will why would they not influence the patient in any manner they felt so biologically inclined?

Finally, I would like to note that despite being the subject 'de riqueur' of scorn, our religious heritage in Québec has been precious in helping to preserve and develop our democracy and system of justice.

Conclusion

Transcendent or religious beliefs in human equality and free will are essential to our democratic state and judiciary, thus the government must maintain these beliefs. The State must not try to be neutral. Bill 21 is absurd.

Addendum

The question of how to prevent manifestations of radical Islam in the public service is perfectly legitimate and there is nothing, in my opinion, which prevents the State prescribing uniform dress codes.

nicholasnewman@videotron.ca

Notes

i Harari Yuval, Sapiens A Brief History of Humankind, 2014. See page 263.

ii Beyond Freedom and Dignity



Beyond Freedom and Dignity is a book written by American psychologist B. F. Skinner and first published in 1971. The book argues that entrenched belief in free will and the moral autonomy of the individual (which Skinner referred to as "dignity") hinders the prospect of using scientific methods to modify behavior for the purpose of building a happier and better-organized society.

iii Reason.com Steven Pinker: What we call free will is a product of particular circuits of the brain, presumably concentrated in the prefrontal lobes, that respond to contingencies of responsibility and credit and blame and reward and punishment and alter their operations as a consequence.

Our decision to hold people responsible for their behavior is itself part of the environment in which the brain works. The brain can respond to an environment in which people are held responsible, and that's why we should continue to hold people responsible.

More to the point, you don't need to invoke a soul or some mysterious process of free will to hold people accountable. Indeed, one could argue the opposite of that: If we really are totally unconstrained -- if there is a self or soul that can do what it damn well pleases -- that's when holding people responsible would be futile. The soul could always choose to ignore contingencies of credit, blame, reward, or punishment: "I don't care if you think that I'm a lying, cheating bastard. I do what I damn well please."

Extracts from Biology vs. the Blank Slate

Evolutionary psychologist Steven Pinker deconstructs the great myths about how the mind works.

Nick Gillespie & Ronald Bailey from the October 2002 issue

See also Pinker, Steven. (2002). *The Blank Slate*. , New York: Viking. The famous Steven Hawking, physicist agrees with Pinker that Free Will is nonsense.

iv Harari Yuval, *Sapiens A Brief History of Humankind*, 2014.

v Genesis 1:27 God created man and woman in His image and likeness. 'All are created in the image of God, poor and rich, Kings and paupers. And all are **equal** in that basic dignity which arises from such.' Citation de Prof Joseph Weiler NYU Law School, 2018.); Letter of St Paul to the Galatians 3:28 There is no difference between Jew and Greek, between slave and freeman between man and woman...

vi Admittedly, a belief that Christians have often found hard to swallow. For one who denies transcendent or religious beliefs Equality is simply meaningless.

vii Gospel of Luke 20:25 'He said to them, "Then render to Caesar the things that are Caesar's, and to God the things that are God's."

viii Loi 52 :...en s'assurant auprès d'elle du caractère libre de sa demande, en vérifiant entre autres qu'elle ne résulte pas de pressions extérieures.